

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 12 Mai 2017

**OBJET :** Travaux de maintenance dans les collèges publics : annulation d'opérations au titre des première et deuxième listes de l'année 2014, première et troisième listes de l'année 2015, deuxième et troisième listes de l'année 2016  
Modification d'opérations au titre des deuxième et troisième listes de l'année 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 12 Mai 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver, comme indiqué dans le rapport :

- l'annulation de trois opérations de maintenance, figurant sur les première et deuxième listes d'opérations au titre de l'année 2014, pour un montant de 125 000,00 € T.T.C.,
- l'annulation de sept opérations de maintenance, figurant sur les première et troisième listes d'opérations au titre de l'année 2015, pour un montant de 155 000,00 € T.T.C.,
- l'annulation de trois opérations de maintenance, figurant sur les deuxième et troisième listes d'opérations au titre de l'année 2016, pour un montant de 160 000,00 € T.T.C.,
- la modification de la nature de six opérations au titre des deuxième et troisième listes de l'année 2016.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée